

CAI F
21
120

Hebdo

Canada



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 28
(Hebdomadaire)

le 12 juillet 1978

Nouveaux programmes dans le domaine des télécommunications	1
Une Canadienne à la commission MacBride	3
Décorations pour la bravoure	3
Consultation canado-japonaise sur la science et la technologie	3
Les belles années du jeu de crosse	4
Stages d'études au Mexique	5
Programme de conditionnement physique de 1978	5
La Saint-Jean, symbole de la volonté d'être des Canadiens français	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Nouveaux programmes dans le domaine des télécommunications

"J'ai deux grands programmes à annoncer aujourd'hui et, malgré l'absence de recul historique, je crois pouvoir prédire qu'on les considérera comme des étapes importantes dans l'évolution des télécommunications au Canada. Le premier fait appel à une technique tout à fait récente, l'utilisation des fibres optiques, et le deuxième est un nouveau programme de télécommunication par satellite. Tous deux visent à trouver des moyens inédits de mettre les nouvelles techniques à profit pour le grand bien de tous les Canadiens", a déclaré, le 19 juin à Québec, le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, devant les membres de l'Association canadienne des entreprises de télécommunication.

Nos lecteurs trouveront ci-après de larges extraits du discours prononcé par Mme Sauvé.

...Plus de cinq millions de Canadiens, soit 27 p.c. de la population, vivent à la campagne. Or, si la qualité du service téléphonique varie d'une région à l'autre, des études récentes indiquent que d'un tiers à la moitié des abonnés ruraux du téléphone sont insatisfaits du service qu'ils reçoivent, contre 3 p.c. seulement parmi les abonnés urbains. Près de 30 p.c. des abonnés ruraux partagent encore leur ligne avec plus de quatre autres familles et, même si la ligne téléphonique à quatre abonnés est de plus en plus courante à la campagne, la demande de service privé augmente très rapidement, ce que les télécommunicateurs savent très bien.

Il serait injuste et vain de rejeter la faute de l'écart entre les télécommunications urbaines et rurales sur les télécommunicateurs et les radiodiffuseurs. Il faut bien se l'avouer, ce sont les facteurs économiques qui en sont la cause. Il en coûte beaucoup plus de desservir les régions rurales à faible densité de population que les régions urbaines: environ sept fois plus, en moyenne, dans le cas du service téléphonique seulement.

L'une de mes responsabilités à titre de ministre des Communications — en fait, elle est inscrite dans la Loi sur le ministère des Communications — est de "favoriser l'établissement, la mise au point, le développement et l'efficacité de systèmes et installations de communication pour le Canada". C'est là une grave responsabi-



Mme Sauvé, ministre des Communications

lité. Le Ministère étudie un certain nombre de moyens d'améliorer les services offerts aux régions rurales, et je suis particulièrement heureuse, aujourd'hui, d'annoncer que le gouvernement a accepté d'entreprendre, avec l'appui de votre association, un important projet qui vise, entre autres, à améliorer les services de télécommunication offerts aux résidents des régions rurales du Canada. En même temps, il stimulera l'activité industrielle dans un nouveau domaine technique très prometteur: celui des fibres optiques.



Cette semaine...

Le 15 juillet 1870 les Territoires du Nord-Ouest étaient cédés au Canada par la compagnie de la baie d'Hudson et le Manitoba était admis dans la Confédération.